Voici comment était composé le conseil d'enquête :

Président : le général de Négrier, membre supérieur de la guerre ;

Membres : le général Metzinger membre du conseil supérieur de la guerre, rapporteur ; le général Lenoe, commandant le 2e corps d'armée ; le général Grisot, commandant le 11e corps d'armée ; le général Farny, du cadre de réserve. Il y a quelques jours encore, commandant du 5e corps d'armée.

Au cas d'absence de l'intérimaire, le conseil devait, aux termes des règlements, passer outre et exécuter son ordre de service neuvel.

Le ministre, qui sera de retour à Paris demain, ne pourrait modifier cet avis que dans un sens favorable au général de Cornulier-Lucinière.

Une vaudevillesque chèvement payée

Paris, 11 janvier. — Un drame s'est produit, hier, à Rosny-sous-Bois, 35, rue de Villebois-Marcuil, où on veillait un mort, M. Godefroy. Rakouski de quelques mois, Mme Godefroy se serait assise près du lit et aussitôt saisie d'une crise qui l'on venait de mettre dans son linceul.

Tout à coup, un homme entra dans la pièce et s'écria en manœuvre, nommé Georges Liénard, âgé de trente-cinq ans, et qui se targuait, dans le localité, d'avoir eu des relations intimes avec Mme Godefroy.

En le voyant entrer, celle-ci, indignée, lui montra la porte, en disant :

— Comment ! toi ici ! sors, sors bien vite !

— Tu me chasses ; ripeta Liénard en recoupant ; tu ne m'as cependant pas toujours aussi mal reçu.

— Misérable ! s'écria Mme Gôletroy.

Liénard, qui paraissait en état d'ivresse, voulut s'élancer sur elle. La veuve s'enfuit et se réfugia chez un de ses voisins, M. Paul Dupont, vieillard âgé de soixante-seize ans. Liénard la suivit ; M. Dupont tenta de lui barrer le passage. Le manœuvre tourna son exaspération contre lui et l'invectiva.

Sans mot dire, Liénard alla, dans sa chambre, décrocher un fusil et revint le décharger à bout portant sur Liénard qui, atteint au ventre, tomba et expira sur le champ.

Les gendarmes, arrivés peu après, envoyèrent le cadavre à la Morgue et mirent M. Dupont en état d'arrestation.

Ce matin, M. Delpech, commissaire de police des Lilas, s'est rendu à Rosny-sous-Bois pour procéder à une enquête.

Un incendie au Palais de justice de Paris

Paris, 11 janvier. — Un incendie a éclaté cette nuit, vers onze heures du soir, dans l'aile gauche de la façade principale du Palais de justice, au-dessus des archives du tribunal civil. L'alarme fut aussitôt donnée. Les pompiers accoururent sur les lieux. Le foyer de l'incendie fut découvert avec peine, à cause de l'épaisse fumée qui s'en dégageait. Vers minuit un quart on était maître de lui. On ne sait comment ce sinistre a éclaté. On suppose cependant qu'il est dû à un vice de construction dans la cheminée du chauffage. Les dommages ne sont heureusement pas importants.

Grève d'électeurs

Gap, 11 janvier. — Hier a eu lieu le premier tour de scrutin pour la nomination du conseil municipal, en remplacement de celui qui a démissionné à la suite du retrait d'une partie de la garnison.

Les électeurs, se solidarisant avec leurs élèves démissionnaires, ont refusé de voter. Quatre-vingt-dix bulletins seulement ont été trouvés dans l'urne alors que l'on compte deux mille sept cents électeurs inscrits.

On craint que le même mouvement se renouvellera au second tour.

Émeute en Chine

Marseille, 11 janvier. — D'après l'*Echo de Chine*, arrivé ce matin à Marseille, une grande bataille a eu lieu aux environs de Sian-Tao (Koussi-Sud), entre soldats chinois et rebelles. Le combat a duré trois jours et les troupes des rebelles, qui étaient au nombre de 1.500, ont laissé 200 des leurs sur le champ de bataille et leurs blessés sont nombreux.

Les pertes des troupes se montent à 200 tués ou blessés.

Les rebelles ont été poursuivis jusqu'aux frontières du Lou-Ngan.

Troubles grévistes à Ajaccio

Ajaccio, 11 janvier. — Les débardeurs grévistes ont voulu empêcher quelques ouvriers d'embarquer du bois sur le paquebot de Marseille. Des bagarres se produisirent. Les débardeurs coupèrent les amarres du bateau. Un canot qui venait les remplacer fut assailli d'une grêle de pierres. La gendarmerie intervint les grévistes et opéra deux arrestations. L'avant-conseil des grévistes ayant été dissous par un capitaine de gendarmerie, les grévistes se rendirent à la Préfecture où ils demandèrent que le capitaine fît des excuses. Sur les exhortations du Préfet, les grévistes se montrèrent d'ère calmes.

En revenant sur les quais, ils virent une compagnie d'infanterie qui avait été appelée en hâte. Une violente bagarre éclata. Les grévistes assaillirent les gendarmes à coups de pierres. De nombreux gendarmes furent blessés et le commandant eut son manteau déchiré. Plusieurs arrestations furent opérées.

Après le départ du courrier, les gendarmes et les troupes conduisirent les prisonniers à la maison d'arrêt. Durant le trajet, des pierres furent lancées contre eux. Arrivé devant la maison d'arrêt, le soldat dirent repousser la foule pour dégager la porte. Plusieurs soldats et le lieutenant furent des blessés.

Dans la soirée, les grévistes allèrent manifester sous les fenêtres de MM. Costa frères, agents de la compagnie, et brisèrent les vitres à coups de pierres.

Autres Pays

Russie et Japon

Paris, 11 janvier. — Après un pessimisme exagéré, l'on commence à noter un ton de quiétisme présentant dans toute la presse européenne, et notamment dans la presse française, un certain nombre de leurs articles d'Europe pourraient bien nous y ramener.

Il nous paraît que la guerre soit désormais évitée. On ne peut même parler de détente que parce qu'il n'y a ou si officiel, rien de précis. Il importe que les négociations après la réception de la note russe, où convoquera immédiate du Conseil des Anciens à Tokio. Tous les autres éléments de la situation sont inchangés. Le Mikado et le Tsar, il y a trois ou trois jours, en même s'il était vrai, comme on le mande de Saint-Pétersbourg, que le Tsar ait envoyé à Tokio tous les pouvoirs nécessaires à Yenissei Alexeïef, il y aurait peut-être des raisons d'être moins optimiste. Mais cette nouvelle mérite confirmation.

Les journaux russes proclament l'impossibilité pour la Russie de faire à la Chine des concessions de nature à porter atteinte à l'intégrité de l'empire chinois. Le mot de Pékin, en effet, ne peut pas être dit. Il ne peut pas être dit à la Chine, à la Russie, à l'Europe et à l'Amérique, et il ne peut pas être dit à l'Europe et à l'Amérique que le Japon, en définitive, ne représente que le Japon.

Il importe que les journaux européens des différents politiques de la Russie et rejetant tous les torts sur l'attitude provocatrice du Japon.

Londres, 10 février. — Une dépêche de Tokio au Japon dit qu'il semble que la situation ait un peu plus de gravité que le jour, et que le Japon ne peut plus rester indifférent à la situation.

Une note communiquée aux journaux de Londres par la légation japonaise annonce que la situation ne peut pas modifier la voie de la gravité de la décision à prendre, il se pourrait qu'il s'écoulât quelque temps avant que rien de nouveau se produisît ; le Japon n'ayant pas encore reçu de la Russie de sa réponse, il est impossible de dire si la situation *s'est améliorée ou s'est au contraire, elle s'est* aggravée. Quoi qu'il en soit, le gouvernement japonais est toujours disposé à négocier avec la Russie, afin d'aboutir à un règlement pacifique de la question.

D'après une dépêche de Saint-Pétersbourg à l'agence Havas, aucune révélation ni indiscrétion n'a surgi jusqu'à présent dans les milieux officiels russes ; ceux-ci persévèrent à manifester des sentiments invariablement calmes et pacifiques, contrastant vivement avec les tendances alarmistes de la majorité du public.

La note qui continue à prédominer dans le langage des cercles officiels russes et dans le corps diplomatique de St-Pétersbourg et qu'on continuera à insister pour le maintien de la paix tant que duraient les négociations diplomatiques, qui indiquent le désir manifeste et mutuel des gouvernements russes et japonais d'éviter un conflit.

D'autre part, on mande de Pétersbourg à la *Morning-Post*, le 10 janvier, *via* Berlin, qu'à l'issue d'une conférence qui a eu récemment au sujet des affaires asiatiques, le tsar s'est écrié en quittant la salle de réunion : « Suis-je ou non empereur de Russie ? Suis-je ou non l'empereur de la paix ? »

Nicolas II a ensuite télégraphié à l'amiral Alexeïef, lui ordonnant de ne faire aucun mouvement de troupes et de ne prendre aucune décision sans avoir reçu ses ordres personnels.

A côté de ces informations optimistes, il faut signaler une dépêche du *New-York Herald*.

Parlant à un général russe bien connu, le correspondant du journal recueille les déclarations suivantes :

« L'empereur, après beaucoup d'hésitation, a finalement décidé de laisser entièrement à son ministre de la guerre, le maréchal Alexeïef la décision à prendre, et l'a autorisé à agir à l'instant où il le jugerait nécessaire. »

Le correspondant ajoute que l'armée russe manque d'officiers d'artillerie et de cavalerie, ce qui cause une grande joie rendu à bonne des élèves des écoles militaires qui espèrent partir en cas de guerre.

D'après une conversation avec un diplomate il ressortirait que rien ne peut empêcher la guerre. Le Japon a besoin de la guerre, sans laquelle il ne peut vivre.

Les nouvelles du Japon montrent que l'opinion publique ne reflète pas l'optimisme de la presse européenne. On n'ose espérer une solution définitivement satisfaisante tant que la Russie s'opposera à la discussion de la question mandchourienne.

La *Daily Mail*, dont les informations sont sujettes à controle, annonce la guerre imminente et ajoute qu'il dire que les navires de guerre russes à Port-Arthur prennent déjà leurs dispositions de combat.

Mais l'information venant de Tokio, suivant laquelle les navires de guerre russes qui se trouvent à Vladivostok auraient pris la mer est inexacte.

Les navires qui hivernent à Vladivostok, les croiseurs *Gromoboy*, *Rurik*, *Rossia*, *Boyatyr* et le transport *Léna* sont tous en rade. Seul, le *Gromoboy* a quitté la rade pour faire des exercices ; il est rentré deux jours après.

On ne remarque pas de préparatifs de guerre particuliers à Vladivostok.

Il y a maintenant à Port-Arthur vingt navires de guerre russes ; il y en a quatre à Vladivostok, trois à Shanghaï, un à Chemulpo, un à Niou-Tchouang et un à Dalny.

Un second détachement russe de quarante-huit hommes est arrivé hier à Séoul, ce qui porte l'effectif de la légation russe à soixante-six hommes.

On mande de Tchéfou à la *Morning-Post*, qu'un certain nombre de torpilleurs russes de l'escadre de Port-Arthur sont partis pour Thornston-Haven, petit port de l'île Hat-Yang-Tao, à l'est-nord-est de Port-Arthur dans le baie de Corée.

On mande de Tien Tsin à la *Daily Mail* qu'un millier de soldats russes campent à Sin-Mintung, point terminus de l'embranchement de la ligne qui va de Pékin à Niou-Tchouang, dans la vallée supérieure du Liao.

Enfin, on mande de Pékin que l'empereur a *rappelé les troupes campées récemment* avec les Etats-Unis et le Japon, aux termes desquels les ports de Niou-Tchouang, de Tatchouang et d'Antoung sont ouverts au commerce étranger.

Saint-Pétersbourg, 11 janvier. — Le concours apporté par l'Angleterre au Japon pour garantir, en les couvrant de pavillons britanniques et en les fournissant des équipages anglais, les croiseurs argentins achetés par le Japon, pendant leur traversée maritime, prolongée ici un vif mécontentement du public, dont plusieurs journaux se font l'écho.

Les *Pétersbourskia Viedomosti*, notamment, protestent avec indignation contre une pareille conduite de la part de l'Angleterre, dénoncée, d'ailleurs, comme une manifestation chauvinisme japonais par la perspective d'un appui matériel de la part de l'Angleterre, de réunion le gouvernement japonais à l'impossibilité de résister au courant belliqueux des partisans de la guerre, de faire échouer les négociations diplomatiques et de provoquer un conflit. Les journaux allemands en concourbent aussi entièrement sur l'Angleterre, dont les agissements animés constituent une violation de la neutralité.

Notre Bloc-Notes

Paris, 11 janvier. — Ce après-midi, à une heure et demie, un homme âgé d'environ trente-cinq ans, dont l'identité n'a pu être établie, s'est suicidé, boulevard de Courcelles, à l'angle de la rue de ce nom, en se tirant un coup de revolver dans la région du cœur.

Morlaix, 11 janvier. — Hier, sur la ligne de Morlaix à Roscoff, une grosse chaîne placée entre les rails par une main criminelle a brusquement arrêté le train Paris-Cherbourg et Morlaix, le train venant de Roscoff.

Grâce à la présence d'esprit du mécanicien, qui a renversé la vapeur, le train a pu stoppe.

C'est la quatrième fois, depuis quelques mois, qu'un fait semblable se produit dans le rayon des Cornouailles.

LES GRÈVES

A Lille

La Chambre syndicale ouvrière des filature nous demande l'insertion des documents suivants :

Le secrétaire du Syndicat a écrit à MM. Catel-Béghin et Fockedey, la lettre que voici :

Lille, Catel-Béghin et Fockedey, filateurs.

Ne prétendant pas à ce du conflit existant entre vous et les ouvriers de votre polygone, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons constaté d'ouvriers des pourparlers (à votre choix), entre vous et deux membres de votre syndicat, et deux membres de votre syndicat d'administration de notre syndicat, vous proposant à l'avance la plus ainsi contrôlée pendant cette entrevue.

Dans l'espoir que vous serez bon accueil à notre demande, nous vous prions de vouloir bien nous faire savoir votre décision en vous remercie vous ont cette visite.

Pour le Syndicat,
Le secrétaire,
SCHRICKATTE.

Voici la réponse textuelle de MM. les patrons :

Monsieur le secrétaire du Syndicat, Lille,

Nous avons bien reçu votre honorée du 8 courant, et nous vous remercions de votre bienveillance de raison d'être, car notre grève est terminée depuis le 15 octobre, et nous considérons tous les ouvriers, comme faisant partie de leur travail cette date, comme ne faisant plus partie de notre établissement. Avis, du reste, leur en a été donné ainsi qu'à M. le Préfet du Nord et à M. le Maire de Lille. Quant au syndicat des filateurs, nous ignorons qu'il n'y ait à intervenir entre patrons et ouvriers pour une question de salaire.

Nous regrettons de ne pouvoir vous donner satisfaction à nouveau saisons, Monsieur, bien sincèrement.

Signé : CATEL-BEGHIN ET FOCKEDEY.

Veuillez avoir l'obligeance, M. le Rédacteur en chef, de faire suivre la présente aux deux lettres envoyées par nous.

Comme dans toutes les grèves MM. Catel et Fockedey, remettent toujours les livrets à l'autorité administrative et se considèrent plus les ouvriers en grève, comme faisant partie de l'usine, quoique nous grévistes, nous nous considérons comme faisant partie de leur établissement et cela de par la loi de 1884, loi qui nous donne droit de faire la grève et de nous grouper en syndicat.

Dans la lettre, MM. Catel-Beghin et Fockedey ne croient pas devoir nous informer leur avaliste pour une question de salaire.

Sans vouloir suspecter leur bonne foi, nous trouvons très étrange la réponse faite à notre secrétaire, car depuis le début de la grève MM. les patrons se retranchaient toujours derrière l'autorité administrative pour ne donner à leurs ouvriers.

Dans la même lettre, MM. Catel-Beghin et Fockedey, nous font savoir qu'ils ont donné avis de la remise de nos livrets à M. le Préfet du Nord et à M. le Maire de Lille ; nous les en remercions. Mais maintenant que M. le Préfet et M. le Maire ont été avisés de cette grève, qui ne peut plus durer, nous demandons à ces hommes leur demander une entrevue entre eux et deux délégués de notre syndicat.

Pour le Comité de la Grève,
Le secrétaire du syndicat
SCHRICKATTE.

A Dunkerque

Une réunion du syndicat des ouvriers tonneliers a été convoquée pour cette nuit, au local du groupe.

Les ouvriers tonneliers travaillant à la mer ont donné satisfaction à leurs revendications. Si une réponse n'est pas parvenue pour mardi la grève générale des tonneliers éclate rait, dit-on, mercredi matin, les ouvriers travaillant à terre se solidarisant avec leurs camarades.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Chemin de fer du Nord. — M. Bréhy, sous-chef de gare à Abbeville, est nommé en la même qualité à Pérves.

Un parricide à Seclin. — Un jeune homme âgé de 19 ans, le sieur Budenuizer Edmond, dit la Cygne, rentrait chez lui, vers onze heures et demie du soir dans la nuit de dimanche à lundi.

Il était en état complet d'ivresse et avait été expulsé de l'estaminet Bégard à la suite d'une querelle avec un consommateur.

Titubant et maugréant, le jeune ivrogne se heurta à son père, qui était encore debout pour le rentrer. Il le traita de gueux. Aux observations qu'il lui fit sur son intempérance, Edmond se fâcha, saisit son père par le cou et le poussant dans la cour, le terrassa pour le frapper. Lassé ne fut pas de longue durée : le père avait pris un coup de couteau mortel. Le voyant sans mouvement, l'ivrogne le traîna dans la maison et le laissa sous la table en disant : « Je crois que cette-fois-ci je ne bougera plus. »

Le lendemain, abruti par l'alcool, se couche comme à l'ordinaire et dormit jusqu'au matin.

Quand il se réveilla, ce fut pour s'habiller en hâte afin d'aller prendre son travail à la fabrique de sucre de M. Victor Dujardin.

Le cadavre de sa victime était encore étendu dans la pièce du rez-de-chaussée. Le misérable l'enjamba pour sortir sans se soucier du crime abominable qu'il avait commis.

Mme Budenuizer ignorante du drame qui s'était passé pendant son sommeil trouva le cadavre de son mari à l'endroit où l'avait traîné son fils. Elle fit disparaître les traces de boue et de sang qui le couvraient et, sa fumèbre besogne accomplie s'en alla dans le voisinage annoncer que son homme était mort subitement tandis qu'il laçait ses souliers avant de partir au travail.

A midi, le parricide, rentrant de la fabrique, feignit d'ignorer la mort de son père et, après une entrevue avec sa mère, partit dans les communes voisines pour annoncer à ses parents le deuil qui frappait la famille.

Mais la version de la mort donnée par la femme Budenuizer et par son fils parut étrange aux voisins qui firent part de leur étonnement à la gendarmerie.

M. le docteur Couvreur, avait du reste refusé le permis d'inhumer. Edmond Budenuizer a été arrêté et le Parquet de Lille prévenu par dépêche.

La famille des époux Budenuizer se compose de neuf enfants.

Dernière Heure

PARIS

Le banquet du Commerce et de l'Industrie

Ce soir a eu lieu, au Grand-Hôtel, l'assemblée annuelle du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, présidé par M. Mascurand.

On remarquait parmi les convives, comme représentant le section Illoise, MM. Vincent, préfet du Nord ; Anbanel, secrétaire général de la Préfecture, président du Conseil général ; Paul Hayez, Claude Guillemaud, Trystram, Vancauwenberghe, Maxime Lecomte, Sandrart, H. Dreyfus, Cornaille, Georges Robert, rédacteur en chef du *Progrès du Nord*.

M. Combes, président du Conseil, a prononcé un discours politique.

M. Mascurand a pris le premier la parole pour remercier les personnalités qui ont bien voulu répondre à l'invitation.

Le Président du Conseil, dit-il, nous fait ce honneur de venir parmi nous, pour rester indifférent aux préoccupations de M. Combes, pour ne pas lui savoir le plus grand gré du témoignage de sympathie qu'il nous donne, lui, en soir. Je nous permettrai que vous tous, mes chers collègues, vous partagerez ce sentiment et je vous prierai de le manifester en levant votre verre à la santé du chef du Gouvernement. (Applaudissements.)

Nous reconnaissons cet précisément acquise à M. Trouillot, Ministre du Commerce, qui est notre chef direct et qui n'a cessé depuis l'avènement du cabinet de Waldeck-Rousseau, du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie en prêtant sympathie. Il a montré par son zèle son sincère désir de servir et de défendre les intérêts généraux de pays. Nous bénissons à rendre publiquement justice à son intelligence et à son activité.

Nous sommes également fiers de voir M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts, M. Mougeot, ministre de l'agriculture, M. Doumergue, ministre des colonies, M. Brisson, nous honorer de leur présence.

C'est avec la plus profonde satisfaction, qu'on constatera la présence à cette table, de M. Pelletier, président du groupe de la République éprouvé qui a à conquérir, grâce à son travail opiniâtre et tenace, de la confiance non seulement les sympathies unanimes de ses collègues politiques, mais même le respect de nos adversaires.

Il manque à cette fête un autre démocrate universellement aimé, qui a été l'un de son honneurs du premier jour, et qui mérite mieux que les douleurs cruelles dont il est affligé.

Et si quelque chose pouvait consoler celui qui préside avec tant d'autorité les travaux de la Chambre et dont le prestige a dépassé nos frontières, c'est le témoignage de sympathie et de modèle, l'orateur dirait qui a nom Léon Bourgeois. (Applaudissements).

Nous remercions les anciens ministres qui ont bien voulu répondre à notre invitation, qui ont montré à notre égard la plus haute et la plus précieuse déférence qui leur est coutumière.

Rien ne nous est plus sensible que de les sentir toujours attentifs à la vie de notre parti républicain, du Commerce et de l'Industrie.

Je considère comme un encouragement de voir à notre table M. Dupuy, Brisson, Millerand, Doumer, Barthou, Monis, Cochery, Millaud, Viger, Gomot, Cautemps, Yves Guyot et Godin.

Si nombreux sont les membres du Parlement, qui ont compris que le salut de la France dépend personnel à notre œuvre démocratique, que je ne puis assez leur exprimer les sentiments de reconnaissance du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie.

Je représente également les membres du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, ainsi que les hauts fonctionnaires qui ont entendu notre appel. Je remercie aussi parmi nous ceux qui sûr garant que nous pourrons à l'occasion faire appel à leur concours. Nous nous plaisons à saluer un grand nombre de bureaux et des Chambres de Commerce sont représentés. Nos relations cordialement bonnes membres et voyons dans leur collaboration la preuve bon équivoque de l'importance chaque jour croissante du Comité républicain.

Notre gratitude est acquise aux membres de la Presse qui portent tant d'intérêt aux initiatives prises par ce Comité républicain qui est des plus auxiliaires les plus précieux. Il est impossible de méconnaître que nous les trouvons quand nous sommes en présence de l'intérêt du Salut de la France sont bien souvent leur combat nous a vale la victoire.

Mascurand constate que le Comité a pris une année d'existence, mais ses progrès ont été tellement rapides et considérables que le Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, qui *au début réunissait seulement quelques adhérents* en possède aujourd'hui plus de 3000. Du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, nous avons la satisfaction d'enregistrer la naissance de groupements se rattachant à notre organisation central.

Si notre association a pris tant d'extension, c'est qu'elle répond à un besoin pour l'intérêt public, c'est qu'elle exprime ouvertement et avec franchise des convictions que beaucoup de gens se contentent de penser dans leur intérieur.

Fondé en 1898, le Comité républicain a été récemment au cours de juillet 1899, qui marquera dans la troisième République.

En effet, c'est au moment même où le Parlement comprenait la nécessité de se ressaisir en opposant à la réaction un gouvernement énergique et *doué de stabilité* et de solidité que les industriels et les commerçants sentaient comme lui la nécessité d'opposer à la coalition des réactionnaires, le parti démocrate. Ils n'ont pas craint d'affirmer leurs opinions en apportant au gouvernement leurs espérances et leur réconfort.

M. Mascurand affirme ensuite la sympathie du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie pour le cabinet actuel. Il préconise ensuite le maintien du mode d'élection des membres des Chambres de commerce, puis montre les efforts faits par le Comité pour développer le commerce et le prestige de la France à l'étranger.

Il rappelle la cordiale réception faite à Londres à ses délégués et fait allusion au prochain voyage à Saint-Pétersbourg. Il termine en disant que le Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, en travaillant au développement du travail national, aura bien décidé de la vie de la France.

De nombreux applaudissements ont salué ce discours.

Discours de M. Combes

M. Combes se lève à son tour. La salle entière l'acclame et l'applaudit.

Le Président du Conseil exprime tout d'abord le plaisir extrême qu'il *ressent de se voir* réuni au milieu d'une élite pareille de républicains. Il ajoute :

Il ne faut pas constater que les événements se montrent sous le jour le plus favorable et que jamais le pays, en dépit des crises qui sévissent sur l'Europe, n'a été dans une situation plus prospère. Jamais le crédit de la France ne se présente sous un jour plus rassurant. Jamais l'état de la France n'a été moins d'inquiétudes à notre pays.

Nos adversaires, agitant le spectre de la faillite financière, ont tout fait pour y parvenir. L'opposition a fait rage pour jeter le trouble dans les consciences et les esprits.

Le président du Conseil fait un court exposé de notre situation financière.

L'opposition, dit-il, qui a essayé de faire échec à cette situation prospère, n'est pas un parti. Elle est un parti de réaction, entraînant à la suite de commun qu'un vieux fond d'idées rétrogrades.

Cette opposition a entrepris de voler les caisses du Trésor en excitant le pays au refus de l'impôt : moyen révolutionnaire qui a paru tout naturel à des conservateurs, à des hommes qui s'autorisent de saine pratique. (Rires et applaudissements).

Ils se sont aussi attaqués aux Caisses d'Épargne. Jamais l'argent du Bonin ne s'est exprimé avec une parole persévérance. L'œuvre était plutôt aisée, mais l'état général des affaires n'a pas été atteint. Il est certain que les mêmes causes que les petites bourses seules auront souffert.

Notre tranquillité intérieure est sauvegardée par le jeu normal de nos institutions. Deux lois les parfait de plus en plus chaque jour. Le droit de grève, il est vrai, cause des désordres passagers, mais deux d'autres pays ils sont plus considérables et, du moins, la grève ne fait pas peu un apprentissage nécessaire des transactions entre le capital et le travail.

Quant à la politique extérieure, la France en jouit depuis trente ans et depuis cette époque personne ne nous a contestés ni notre honneur et l'intégrité de son territoire.

Nos sentiments de générosité nationale se sont traduits par des actes. Nous avons tout fait pour l'hitrage et dans notre manière d'accueillir des nouvelles amis (Vifs applaudissements).

L'effet a été considérable. Le prestige de la France a été tout désemparé. Il sonnait le clairon de la guerre, c'est une faiture de paix qui lui a répondu.

Les vaincus capitaine Prussens, renouvelés du Sénat, ont été dit aussi, pour tous les vieux partisans de Paris, et quelques fois réactionnaires des départements ont répondu à leurs bulletins.

Ainsi l'on voit quelquefois de vieux beaux sé-duire des douairières.

Mon sentiment, c'est que c'est la Paix. Toutes se pensées, tout, les vœux sonnent rêves de paix.

En M. Combes fait sentir du doigt à ses auditeurs le lien qui existe entre le patriotisme et le nationalisme, l'erreur qui le royalisme.

Il déclare que le vrai danger n'est pas du côté de ces régimes disparus, il est tout autre dans les gens de la République. Il pense que seul l'œuvre républicaine entreprise pendant les 18 derniers mois de cette législature.

« Jamais, dit-il, la Chambre ne se relèvera de son effort, et un avenir prochain mènera que le Républicain a en détruire l'œuvre et deux siècles de dépendance nationale.

Dans une magnifique envolée, M. Combes, après avoir énuméré les diverses questions que les Chambres auront à examiner, termine par un chaleureux appel à l'union de tous les membres du groupe de la majorité républicaine.

Il rend hommage à la discipline, exprimant la nécessité nécessaire et qu'elle s'affirme de nouveau sur le nom de l'homme qui est et notera l'honneur de la République.

De vifs applaudissements retentissent. Une ovation enthousiaste est faite au Président du Conseil.

LONDRES

Russie et Japon

Londres, 11 janvier. — La *Pall Mall Gazette* publie la dépêche suivante de Berlin :

« La Russie a déclaré à toutes les chancelleries qu'elle reconnaîtra et respectera tous les droits acquis en Mandchourie par les traités conclus entre la Chine et les puissances. »

Cette déclaration supprime une des principales difficultés de la question de l'Extrême-Orient.

SÉOUL

Le ministre du Japon fait au Palais des démarches relatives pour obtenir que l'empereur de Corée reconnaisse le protectorat japonais. Jusqu'ici ces démarches sont restées sans résultat, le Gouvernement coréen déclarant n'en tenir aucun accords russo-japonais concernant la Corée.

SAINT-PÉTERSBOURG

Certains journaux ont raconté que la Russie et le Japon achèteraient à l'envi des vaisseaux de guerre et des vapeurs dans diverses marines et après de divers gouvernements.

On déclare ici, de source autorisée, que le ministère de la marine n'a pas actuellement l'intention d'acheter des navires étrangers, quoiqu'ils soient, et qu'il n'est entré en pourparlers avec personne dans une intention de ce genre.

ROME

Le successeur de M. Zanardelli

Aujourd'hui, à une réunion du parti libéral tenue à Iesi, l'avocat Giovanni Quintini a été désigné comme successeur de M. Zanardelli. Il était un ami intime du défunt. En 1886 il suivit Garibaldi dans la région de Trente. C'est un des meilleurs champions de la démocratie italienne.

TOULON

Arrestation d'un escroc

La police vient d'arrêter un dangereux escroc portant le nom de la légion d'honneur. s'affublant du titre baron de Trolliers, et se disant ancien capitaine d'artillerie. Au moment de son arrestation il était porteur de nombreux titres et d'obligations sans aucune valeur.

Il paraît être de nationalité anglaise, bien que s'exprimant dans un français très pur.

PARIS

Le général de Cornulier-Lucinière devant le Conseil d'enquête

Comme on le sait, le Conseil d'enquête chargé de statuer sur le cas du général de Cornulier-Lucinière s'est réuni cet après-midi.

Nous sommes en mesure d'annoncer que par trois voix contre deux le Conseil a repoussé la décision du Ministre de la guerre mettant le général à la retraite d'office.

ROUBAIX

M. Chatteloyn est sénateur. — Aussi invraisemblable que la chose puisse paraître à tous les Roubaisiens, le fait est indiscutablement acquis. A la suite d'un marché honteux conclu entre les chefs de parti, le député du Tourcoing, M. Chatteloyn a été élu sénateur du Nord à treize-voix de majorité des mandats républicain.

Dans notre édition d'hier, notre ami et rédacteur en chef, Georges Robert, avec cette grande autorité politique et cette compétence critique, a fait ressortir l'immoralité de cette élection au cours de laquelle 720 voix républicaines ont été nécessaires pour n'empêcher les 488 voix suspectes de M. Chatteloyn, et faire de celui-ci, un sénateur absolument infidèle à la réaction.

Au point de vue de la politique générale, l'article de Georges Robert était une mine au point parfaite.

Ce de cœur, après notre rédacteur en chef, plus rien à ajouter, mais au point de vue local et voyons quelles grandes leçons de méfiance, de prudence et de circonspection nous devons tirer de la carrière décernais fameuses qui, de M. Chatteloyn, ancien adversaire de M. de Montalembert, a fait un sénateur réactionnaire.

On peut l'affirmer, sans que le nouveau sénateur prisonnier de la réaction ose s'en glorifier : en politique rétrograde, M. Chatteloyn marche à pas de géant.

Ce n'est pas que nous ne voulons, tous les moyens anti-républicains lui auront été bons. Seulement ils faîtu que l'homme se démasque et c'est ce que nous voulons prévoir, pour l'édification de ceux qui, après la mesure, pour pirouette de M. Chatteloyn, oseraient encore croire à ses protestations de républicanisme.

M. Chatteloyn, sénateur et réactionnaire aujourd'hui, dernier élu de la liste municipale et de l'U. S. et P., se disait jadis républicain-radical bon teint, et, sous titre, combattait M. de Montalembert qu'il a trouvé moyen de patronner depuis, faisant ainsi amende honorable sur les genoux de la Sainte Eglise et se conjurant de nous faire la réaction, convaincue, par tous les gages qu'il a en lui donner, que M. Chatteloyn, ayant trouvé son chemin de Damas, était pour elle un défenseur à poigne.

Dans le cours de cette conversion calculée, M. Chatteloyn, avant de faire le grand saut, de temps à autre se laissait emporter de république, comme, notamment il était libéral, il était... tout ce qu'on voudra, sauf républicain sincère.

Autocrate, cassant, hautain et plein de morgue, Monsieur le sénateur Chatteloyn, évoluant doucement vers cette droite qui lui tendait les bras, préparait en sourdine, afin de cela par tous ses collègues du Conseil municipal et plus particulièrement par M. Eugène Motte, maire et député, le marchandage odieux qui vient de le faire sénateur.

Du coup, jetant ce masque qui le gênait, M. Chatteloyn, se classant à tous jamais parmi la réaction, a renié, pour une écharpe de sénateur, ses anciennes — ou bien anciennes — et peu solides convictions républicaines.

En récompense de cette publique apostasie, M. Chatteloyn a été élu sénateur, par tous les ennemis du gouvernement de la République. Est-ce un honneur ?

Si dans l'élection de dimanche dernier la coalition des réactionnaires, groupée autour de Motte, a, par leurs voix de majorité, vaincu M. Trihourdeau au profit de M. Chatteloyn, elle a aussi contribué à faire élire M. Mesnil-Dupuis, dont le vote a montré les gêne, tout, c'est-à-dire des réactionnaires, les hommes administratif actuellement Roubaix.

M. Eugène Motte a organisé la comédie de dimanche. M. Chatteloyn, appuyé de tous les délégués sénatoriaux de Roubaix, l'a joué en grand acteur politique qu'il est.

Tous ces hommes sont donc schistes, car tous, en la personne de M. Chatteloyn, en livrent pieds et poings liés aux réactionnaires du Nord, ont renié la République démocratique que nous et ceux nous sont dévoués et défendrons toujours.

Désormais la situation est nette, précise, bien tranchée ; la majorité de la municipalité roubaisienne, MM. E. Motte et Chatteloyn en tête, est réactionnaire.

C'est ce qu'il importait de savoir, et nous en sommes de façon indiscutable, grâce au bourbier marché préparé en cachimi depuis plus d'un mois, grâce à l'aveuglement, dernier, à M. de M. Chatteloyn le représentant très autorisé au Sénat, de la réaction du Nord, cela sera la conscience et coupable complicité de M. Eugène Motte, qui a été élu dès le premier tour.

Devant cette désertion publique de la majorité d'une municipalité qui osait se dire républicaine, devant cette coalition ouverte de la réaction, le devoir des nombreux républicains économés d'une telle conduite est tout tracé : il faut qu'entre nous les divisions du siècle s'atténuent de l'affaiblissement. Il faut qu'un rapprochement aussi solide qu'immédiat s'opère entre toutes les fractions sincères de la grande famille républicaine, afin que jamais des temps très rapprochés, tous nous puissions opposer à la coalition clérico-réactionnaire d'ont scélérat M.M. Chatteloyn et Motte, le bloc invincible de toutes les forces républicaines.

La sera la leçon que demain réserve aux transfuges d'hier.

Marius VERAN.

Cercle Polyhlotte. — Une conférence anglaise aura lieu ce soir, à 8 heures, au Pensionnat de l'Ecole Nationale des Arts industriels, par M. C. H. Bellamy, membre de la Société Royale de géographie de Londres.

Le sujet qu'il traitera ne pourra manquer d'intéresser les personnes de la colonie anglaise de Roubaix et de Croix et les personnes désireuses de la langue britannique qui sont nombreux sur notre place.

M. Bellamy parlera de la partie Sud-Ouest de l'Angleterre : Cornouailles et Scilly, et les multiples richesses qui illustrent ce coin pittoresque vicendrai ajouter un charme de plus à son talent de conférencier.

Nul doute qu'une belle salle ne vienne l'applaudir en encourager les sympathiques jeunes gens de notre Cercle polyglotte.

L'affaire de la banque roubaisienne. — A propos de notre information d'hier, nous avons reçu la lettre suivante qui nous nous empressons de publier :

Roubaix, le 11 janvier 1901.

Monsieur le Rédacteur du journal
Le Toucoing,

Je m'aperçois que dans votre numéro de ce jour, au sujet de l'Affaire de la banque roubaisienne devant le Jour de Lille, vous ne parlez comme président du Conseil d'administration, *alors que Fernis donne ma démission d'administrateur* dès le mois de janvier, à la dissolution de cette banque, pour raison de santé et alors qu'elle était en bonne posture.

Je vous prie de bien vouloir rectifier en ce sens.

Avec mes remerciements, agréez Monsieur mes sincères salutations.

Richard PLATEAU.

Boucherie de pain. — Semaine du 4 au 10 janvier 1901. Nombre des portions distribuées : grandes personnes, 1.956 ; enfants, 1.184. Total : 3.140.

Révision des Listes électorales. — Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que, en exécution de l'article 14 de la loi du 5 avril 1884, les listes électorales dressées conformément à la loi du 5 avril 1900 et du 15 janvier 1901, déposées à la Mairie, Bureau des Elections, pour être communiquées à tout requérant, du mois de janvier du matin à six heures du soir, les jours de la semaine, et de neuf heures du matin à midi les dimanches.

Seront inscrits sur les listes les Français âgés de 21 ans révolus et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévue par la loi.

Postes et télégraphes. — **Bureau de la rue Pierre-de-Roubaix.** — Le produit total de ce bure